

# Semaine internationale des zones humides Ramsar

Ateliers - Séminaire technique - Animations

20 - 25 mai 2024

Ile de La Réunion - France





# **RAMSAR FRANCE, UNE STRUCTURE AU SERVICE DU RÉSEAU RAMSAR FRANÇAIS ET DES ZONES HUMIDES**

Bastien Coïc  
*Association Ramsar France*

Séminaire Ramsar – semaine internationale des zones humides – 20-25 mai 2024

# 0- L'association Ramsar France

 Au départ, identification d'un manque (gestionnaires de sites Ramsar isolés, peu informés), et d'un besoin (structurer un réseau de sites partageant des enjeux communs).

 Réflexion à partir de fin 2008 (COP10-Changwon), jusqu'à la création de Ramsar France en 2011:

- à la demande des gestionnaires de sites Ramsar français, et
- de structures actives dans la mise en œuvre de la Convention de Ramsar (Tour du Valat, Parcs naturels régionaux, Conservatoires d'Espaces Naturels, Ligue pour la Protection des Oiseaux, etc.).

 4 objectifs majeurs:

- faire connaître et promouvoir le label Ramsar en France ;
- créer les conditions d'échange, de partage et de production de connaissances ;
- améliorer la gestion des sites Ramsar inscrits;
- encourager et accompagner l'inscription de nouveaux sites français.

# 0- L'association Ramsar France

## De multiples actions:

- Animation du réseau national

Echanges et remontée d'informations, mise en contact, organisation du séminaire annuel des gestionnaires de sites Ramsar

- Suivi des politiques nationales

Participation et suivi du plan national d'actions pour les milieux humides (technique et institutionnel), développement d'argumentaires spécifiques concernant les zones humides

- Accompagnement des sites en cours de labellisation

Appui technique aux sites en cours de labellisation

- Coordination française de la Journée mondiale des zones humides

Organisation de la journée de lancement, préparation des éditions de la JMZH

- Création d'outils de communication à destination des sites

## Une ligne de conduite définie dès le départ:

- Structure légère, qui s'intègre dans l'écosystème des structures déjà présentes et légitimes, *(ne pas prendre la place de)*
- Aider et accompagner, mais sans se substituer aux gestionnaires de sites, *(ne pas faire à la place de)*
- Emmener les autres zones humides avec nous. *(ne pas faire sans)*

# 1- Le séminaire Ramsar

- Evènement annuel depuis 2008 (16<sup>ème</sup> édition cette année).
- Depuis 2011, organisé par Ramsar France, en partenariat avec un site Ramsar.

Objectif: Echanger autour de sujets communs relatifs aux zones humides

- Présenter les spécificités du territoire d'accueil et des sites Ramsar proches
- Expliquer les enjeux du site, la gestion, les questionnements, les évolutions
- Echanger avec les autres participants et bénéficier de leur expérience
- Travailler en atelier ou en plénière sur des sujets communs
- Favoriser les contacts, les partenariats entre acteurs de ces zones humides
- Créer une émulation au niveau local, en accueillant cet évènement national

→ Profiter du réseau des sites Ramsar français



# 1- Le séminaire Ramsar - participants

## Public cible

- animateurs et gestionnaires de sites Ramsar, mais aussi
- les autres acteurs de ces sites (ex: Office de tourisme, usagers, etc.),
- les sites potentiels,
- les sites Ramsar de pays voisins ou plus lointains, ainsi que
- les structures qui œuvrent pour la préservation des milieux humides au niveau national et international.



Participants: entre 150 et 250 personnes pendant 3 jours.

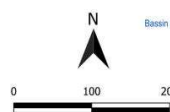
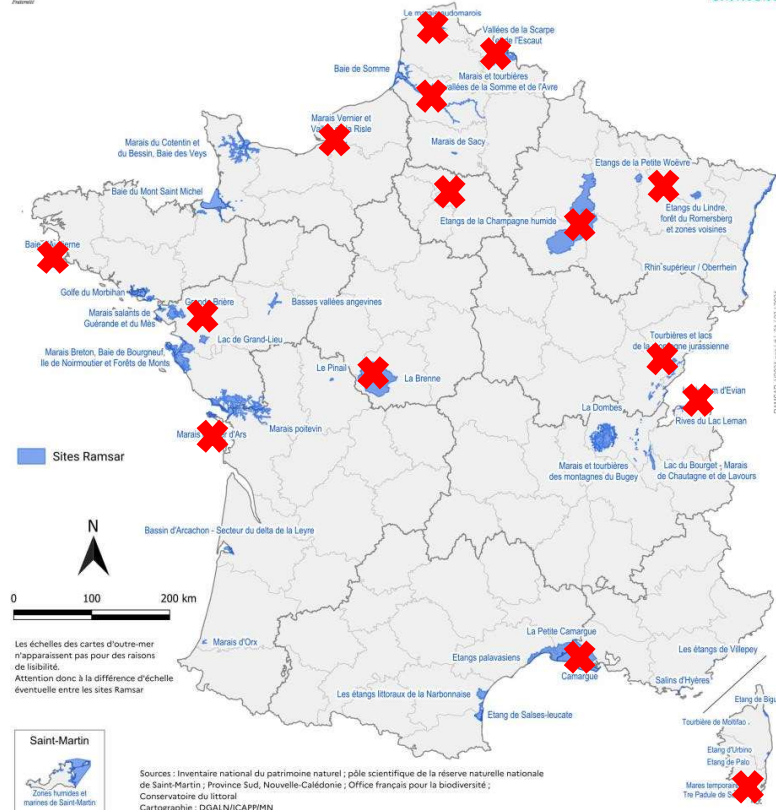


# 1- Le séminaire Ramsar - lieux



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES  
 Culture  
 Patrimoine

Zones humides d'importance internationale  
 au titre de la Convention de Ramsar



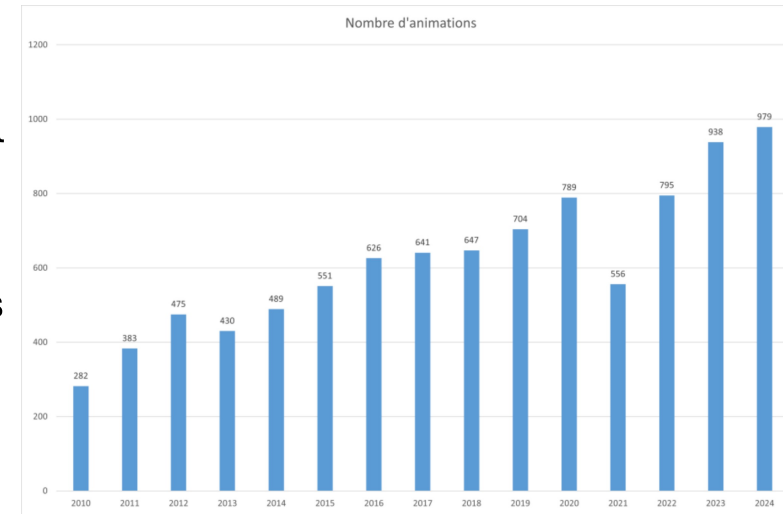
Les échelles des cartes d'outre-mer n'apparaissent pas pour des raisons de lisibilité. Attention donc à la différence d'échelle éventuelle entre les sites Ramsar

<p><b>Saint-Martin</b></p> <p>Zones humides et marais de Saint-Martin</p>	<p>Sources : Inventaire national du patrimoine naturel ; pôle scientifique de la réserve naturelle nationale de Saint-Martin ; Province Sud, Nouvelle-Calédonie ; Office français pour la biodiversité ; Conservatoire du littoral ; Cartographie : DGALN/ICAP/PMN</p>					
<p><b>Guadeloupe</b></p> <p>Grand Cul de Sac marin</p>	<p><b>Guyane</b></p> <p>Basse Mère, Estuaire du fleuve Sinnamary, Marais de Kivi</p>	<p><b>La Réunion</b></p> <p>Etang de Saint-Paul</p>	<p><b>Iles Crozet</b></p>	<p><b>Ile Amsterdam</b></p>	<p><b>Iles Eparses</b></p> <p>Ile d'Europa</p>	<p><b>Polynésie française</b></p> <p>Lagon de Moorea</p>
<p><b>Martinique</b></p> <p>Etang des Salines</p>	<p><b>Mayotte</b></p> <p>La Vasière des Badamiers</p>	<p><b>Torres australes françaises</b></p>	<p><b>Iles Kerguelen</b></p>	<p><b>Ile Saint-Paul</b></p>	<p><b>Nouvelle-Calédonie</b></p> <p>Lacs du Grand-Sud, Neo-Calédonien</p>	



# 2- La Journée Mondiale des Zones Humides

- Coordination nationale confiée à Ramsar France en 2016,
- Une réussite au niveau national (979 animations en 2024) et international (plus de la moitié des animations mondiales),
- Une augmentation quasi continue d'année en année.
- Un bilan annuel, pour valoriser le travail mené et mettre en avant les territoires actifs à travers des « focus ».



**Journée mondiale des zones humides**  
2 février 2024  
Les zones humides, sources de bien-être humain

**Zones humides et humains, des vies entrelacées**  
BIEN-ÊTRE - PROTECTION - RESSOURCES

**- BILAN 2024 - FRANCE**

Logos: Ramsar France, Agence Française pour la Biodiversité, LPO, AFB, FRENZ, etc.

**UN VILLAGE PÉDAGOGIQUE SUR LES ZONES HUMIDES EN GUADELOUPE**  
À L'OCCASION DE LA JMZH 2024, L'OFFICE DE L'EAU DE GUADELOUPE A ORGANISÉ DEUX JOURNÉES DE SENSIBILISATION LES 2 ET 24 FÉVRIER 2024 SOUS LA FORME D'UN VILLAGE PÉDAGOGIQUE REGROUPANT DE NOMBREUSES ACTIVITÉS POUR LES SCOLAIRES ET LE GRAND PUBLIC.

Pour la JMZH 2024, l'Office de l'eau de Guadeloupe a organisé deux villages pédagogiques en partenariat avec la Ville de Port-Louis et le Conservatoire du littoral. Les activités proposées dans ces villages ont fait intervenir de nombreuses structures locales - associations et collectivités - parmi lesquelles : le Parc national de Guadeloupe, Rezilyans 071, l'ONF, Zyé a mangrov'la, la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) et bien d'autres. Sensibiliser les élèves à la richesse des zones humides.

Pendant la matinée du 2 février, le village pédagogique installé à l'entrée du marais de Port-Louis a accueilli une centaine d'élèves de CM1/CM2 des écoles de Port-Louis et Petit-Canal.

Sept ateliers étaient proposés pour comprendre le projet autour du marais de Port-Louis; apprendre les bons gestes pour préserver les milieux aquatiques; découvrir la faune et la flore des milieux humides, et plus particulièrement les crabes, avec des jeux et la fabrication de boîtes à crabes.

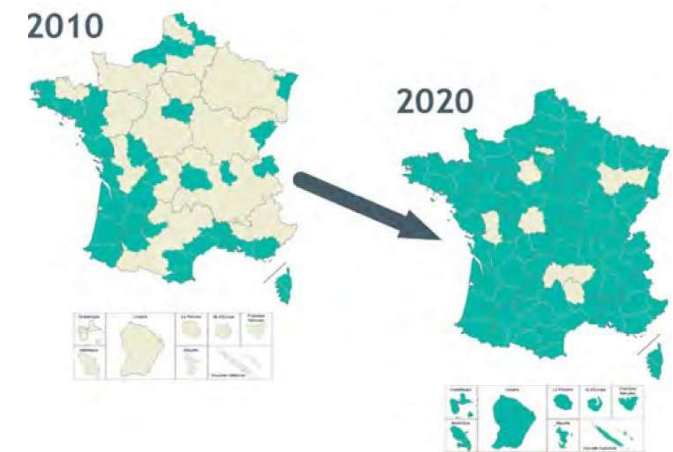
Durant l'après-midi, les élèves sont parti en balade dans le marais peuplé de palétotiers avant d'écouter les histoires de Manman Dio racontées par le conteur Fayo.

Opération nettoyage de plage et sensibilisation du grand public.  
La seconde journée de manifestation, qui s'est déroulée le samedi 24 février, avait pour but de rassembler le grand public autour d'un village pédagogique installé sur le parking de la plage de Souffleur. Dans le village, plusieurs stands permettaient de découvrir le marais de Port-Louis, la faune et la flore des zones humides et même un atlatz des mares du territoire réalisé par la CANGT.

Plusieurs activités ont été organisées en parallèle du village, à commencer par un nettoyage de plage citoyen organisé par le Conservatoire du Littoral et l'association « Clean My Island » qui a mobilisé une trentaine de volontaires pour ramasser les déchets dans le marais. Il y avait aussi une chasse au trésor, une session contée par le conteur Fayo et deux éco-balades dans le marais.

Si la session proposée aux élèves a été un franc succès, la seconde session proposée au grand public a été plus mitigée, signe que ce format n'est pas adapté ou que la communication sur l'événement a été insuffisante.

## Evolution de la mobilisation des territoires 2010 - 2020





# 2- La Journée Mondiale des Zones Humides

La clé de la réussite: les partenaires!

Ramsar France n'organise pas d'animations (hors lancement); elle diffuse l'information, et s'appuie sur le maillage des partenaires nationaux et locaux pour la relayer.

Importance de la diversité et de la complémentarité des réseaux (associations, collectivités, syndicats mixtes de PNR, établissements publics) et de leurs cibles (élus, grand public, scolaire, professionnels, etc.).

Travail continu et sur le long terme.

Exemple de l'île de La Réunion:

2016: 3 animations

2024: 60 animations



# 2- La Journée Mondiale des Zones Humides

Conserver le lien avec l'international.

Importance des échanges avec le secrétariat de la Convention de Ramsar, pour préparer chaque édition le plus tôt possible.

Une diffusion auprès des autres pays, pour partager notre expérience (réussite, mais aussi points d'améliorations) et donner la possibilité à d'autres pays de s'en inspirer.

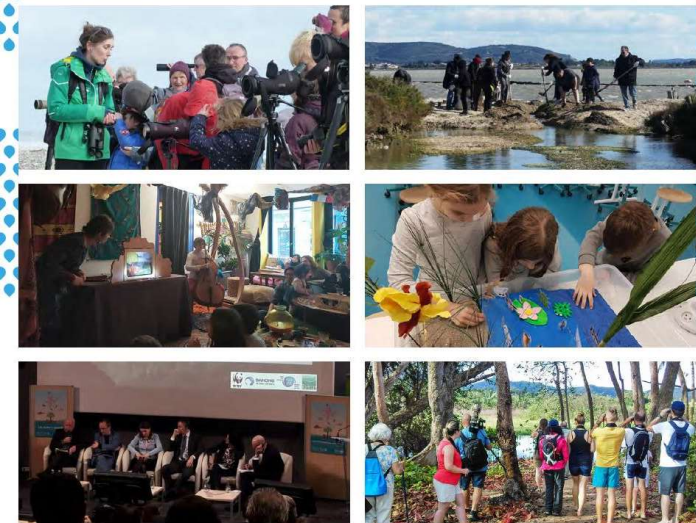


## LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES EN FRANCE : QUELQUES CLÉS DE LA RÉUSSITE

DEPUIS 2010, À L'OCCASION DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES, LA FRANCE MET EN ŒUVRE UNE ORGANISATION QUI A FAIT LA PREUVE DE SON EFFICACITÉ. EN 2020, 789 ANIMATIONS ONT EN EFFET ÉTÉ PROPOSÉES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE ET OUTRE-MER; SOIT PRÈS DE LA MOITIÉ DES ANIMATIONS RECENSÉES PAR LE SECRÉTARIAT DE LA CONVENTION DE RAMSAR.

CETTE RÉUSSITE SEMBLE TENIR EN 3 POINTS CLÉS :

- UNE COORDINATION AU NIVEAU NATIONAL DES STRUCTURES PARTENAIRES DE LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES ;
- UNE BASE DE DONNÉES EN LIGNE, DANS LA LANGUE NATIONALE, QUI CONSTITUE UN PROGRAMME D'ANIMATIONS NATIONAL ;
- UN LANCEMENT OFFICIEL NATIONAL ORGANISÉ POUR LES ÉLUS, LES PROFESSIONNELS ET LA PRESSE.



Animations de la JMZH 2020 en France



# 3- La valorisation des sites Ramsar français

Une présentation de chaque site Ramsar, à destination du grand public.

Créé pour chaque nouveau site Ramsar désigné.

Disponible en français et en anglais (prochainement en espagnol):

- pour mettre en valeur les sites français à l'international,
- pour les non francophones qui viendraient découvrir un site Ramsar.

## Étang de Saint-Paul //



SITE RAMSAR  
NUMÉRO  
2398

Surface :  
485 ha  
Date d'inscription :  
15 juillet 2019  
Coordonnées :  
20°59' S 55°17' E

### Résumé

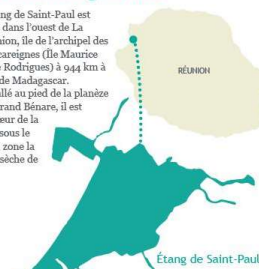
L'Étang de Saint-Paul est le plus grand étang littoral des côtes réunionnaises et la plus grande zone humide de l'archipel des Mascareignes, avec une superficie de plus de 400 hectares. Ancienne baie comblée sous l'action de la sédimentation marine et dérivée, pour devenir au fil du temps une plaine alluviale, il a la particularité d'être la majeure partie du temps isolé de la mer par la présence d'un cordon dunaire qui obstrue son embouchure. Cet environnement particulier et riche, accolé à la « Baie du meilleur ancrage » (la baie de Saint-Paul) et aux falaises mortes de la plaine du Grand Bénare, a été le lieu de l'installation des premiers habitants de La Réunion.

### Importance internationale

Outre son aspect géologique remarquable, sa diversité en espèces et en habitats fait de l'Étang de Saint-Paul l'un des sites les plus riches de l'île. Il est principalement constitué de communautés végétales typiques des zones humides, telles que les papyrâtes, les typhaies, les prairies hydrophiles et les reliques de sub-mangrove. La faune est composée de nombreuses espèces indigènes de La Réunion et des Mascareignes, dont une ichthyofaune et une avifaune remarquable, complétées d'oiseaux migrateurs de longue distance. Ce site a une importance particulière à l'échelle de l'Océan Indien pour le nombre d'espèces menacées qui y trouvent un lieu de nourrissage, de chasse, de reproduction ou de protection.

### Localisation générale

L'Étang de Saint-Paul est situé dans l'ouest de La Réunion, île de l'archipel des Mascareignes (île Maurice et île Rodrigues) à 944 km à l'est de Madagascar. Installé au pied de la plaine du Grand Bénare, il est au cœur de la côte sous le vent, zone la plus sèche de l'île.



### Services rendus par les zones humides

L'Étang de Saint-Paul est une zone tampon entre les apports hydriques du plus grand bassin versant de la commune (plus de 100 km<sup>2</sup>) et le relargage de ces eaux dans la mer, qui permet en période pluviale la protection de la ville de Saint-Paul contre les inondations. Vaste zone d'épuration de la masse d'eau, il constitue le plus grand réservoir d'eau potable de la commune avec la présence de 7 forages pour un prélèvement annuel moyen de 8 millions de m<sup>3</sup>. Enfin, il a permis l'installation des premières communautés humaines de l'île, puis des activités socio-économiques telles que l'agriculture (mangues, piments, cocotiers, maraîchage...), la pêche et l'éco-tourisme.



### Facteurs défavorables

Le site se trouve au cœur même de la ville de Saint-Paul, incluse dans une aire urbaine de plus de 100.000 habitants : la pression anthropique y est donc très importante. Le bâti urbain se situe à proximité immédiate, certaines habitations ne sont pas reliées à un système d'évacuation des eaux usées fonctionnel et les activités agricoles sont nombreuses dans tout le bassin versant mais également à proximité immédiate du site. L'envasement par les espèces exotiques flottantes comme la jacinthe d'eau et la laitue d'eau, et terrestres comme l'encens, la liane papillon ou le tamarin d'Inde est la cause principale de perte de la biodiversité de l'Étang de Saint-Paul.

### Quatre espèces représentatives du site



MOVA  
(*Hibiscus tiliaceus*)

Présent dans les Mascareignes, le Mova est une espèce indigène protégée de La Réunion. Cette malvacee, appelée aussi Mahot bord de mer, porte des feuilles glabres en forme de cœur et des fleurs jaunes en cloche. Pouvant atteindre plus d'une dizaine de mètres de haut, il est le rare témoin des formations boisées halophiles d'arrière plage, dites de sub-mangrove.



BOIS DE PAILLE-EN-QUEUE  
(*Monarthenus pinifolius*)

Arbuste rupicole des ravines de la zone semi-sèche, le bois de paille-en-queue est une espèce endémique protégée de La Réunion. Proche parent d'une autre espèce protégée de l'île, *Monarthenus sanctifolius*, ce buisson d'environ un mètre s'en distingue par ses feuilles au limbe étroit qui rappellent celles du pin, d'où son épithète *pinifolius*. Les fleurs tubulaires de couleur rose à mauve sont groupées en capitules.



BUSARD DE MAILLARD  
dit PAPANGUE  
(*Circus maillardii*)

Seul rapace nicheur de La Réunion, le Papangue est une espèce endémique de l'île et protégée depuis 1989. D'une envergure moyenne d'un mètre, l'oiseau présente un plumage au dimorphisme sexuel très marqué. Il se nourrit de rats, d'oiseaux et de reptiles de petite taille qu'il chasse à très faible hauteur au-dessus de la végétation. Deux couples nicheurs ont été observés au cœur de l'Étang de Saint-Paul depuis plusieurs années.



HÉRON STRIÉ  
dit BUTOR  
(*Butorides striata*)

Espèce protégée, le héron strié est un oiseau nicheur présent du littoral, des cours d'eau et des étangs de l'île. Oiseau discret et solitaire, il porte un plumage de couleur gris et strié de vert. Il se nourrit de poissons, d'amphibiens et d'invertébrés grâce à son long bec. Sur l'Étang de Saint-Paul, la population de butor est estimée à une cinquantaine d'oiseaux.



### Biodiversité

Le site est un réservoir identifié de biodiversité à La Réunion : la flore et la faune présentes sont caractéristiques des zones humides, milieux rares sur le littoral réunionnais. La mosaïque des habitats naturels hydrophiles permet de soutenir des populations animales diversifiées, en particulier en ce qui concerne les arthropodes, les oiseaux, et les poissons. Dans les ravines du site, dès les premiers mètres en amont de l'étang et presque sans transition, la végétation devient sèche et abrite des reliques de la forêt semi-xérophile originelle de la côte sous le vent. 29 espèces végétales et 11 espèces animales menacées ont été recensées sur le site à ce jour.

### Gestion et conservation

Le site de l'Étang de Saint-Paul est classé sur 447 hectares en Réserve Naturelle Nationale depuis le 2 janvier 2008. A ce titre, sa gestion est cadrée dans le Plan de gestion 2015-2020, et mise en œuvre par la Régie RNVESP. Les principales actions de gestion concernent la lutte contre les plantes exotiques envahissantes qui obstruent les canaux et empêchent la lumière de pénétrer dans l'eau, ou qui modifient en profondeur les habitats naturels du site. Le gestionnaire accompagne également les agriculteurs, les riverains, les pêcheurs et tous les porteurs de projets autour du site, pour leur permettre d'exercer leur activité durablement, dans le respect de cet environnement exceptionnel. Les ravines du site bénéficieront d'un Plan de gestion adapté, à la mesure des enjeux et des usages présents sur ces espaces.



La Convention de Ramsar  
La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.



# 3- La valorisation des sites Ramsar français

## SALINS D'HYÈRES

*Quiétude* *Fragilité*  
*Entre terre et mer*  
*Histoire du Sel*  
*Tombolo*  
*Sauvages* *Oiseaux migrateurs*

Dans le Var (83),  
 sur le littoral d'Hyères,  
 entre la rade des Îles d'Or  
 et le piémont du massif des Maures.  
 Désignation : 15 septembre 2008  
 Superficie : 900 ha

ASSOCIATION  
 MAURES FRANCE  
 OEB  
 MINISTÈRE  
 DE LA TRANSITION  
 ÉCOLOGIQUE

## GRANDE BRIÈRE

*Marais* *Tourbières*  
*Prairies humides* *Roselières*  
*Îles* *Chauumières* *Chalands*  
*Chasse* *Pâturage* *Pêche*

En Loire-Atlantique (44),  
 entre la Loire et la Vilaine,  
 au nord de Saint-Nazaire.  
 Désignation : 1er février 1995  
 Superficie : 19 500 ha

ASSOCIATION  
 MAURES FRANCE  
 OEB  
 MINISTÈRE  
 DE LA TRANSITION  
 ÉCOLOGIQUE

## LE PINAIL

*Mares* *Landes*  
*Tourbières* *Brandes du Poitou*  
*Forêt de Moulière*  
*Pierre meulière*  
*Prairies humides*

Dans la Vienne (86),  
 entre Châtelleraut et Poitiers.  
 Désignation : 22 octobre 2021  
 Superficie : 923 ha

ASSOCIATION  
 MAURES FRANCE  
 OEB  
 MINISTÈRE  
 DE LA TRANSITION  
 ÉCOLOGIQUE

## BAIE D'AUDIERNE

*Sauvage* *Dunes*  
*Roselière* *Paluds*  
*Migrateurs* *Quiétude*  
*Ero Vili* *Histoire*

Dans le sud du Finistère (29),  
 au cœur du Pays Bigouden,  
 à l'ouest de Quimper.  
 Désignation : 4 septembre 2021  
 Superficie : 2 396 ha

ASSOCIATION  
 MAURES FRANCE  
 OEB  
 MINISTÈRE  
 DE LA TRANSITION  
 ÉCOLOGIQUE

## LAC DU BOURGET MARAIS DE CHAUTAGNE ET DE LAVOURS

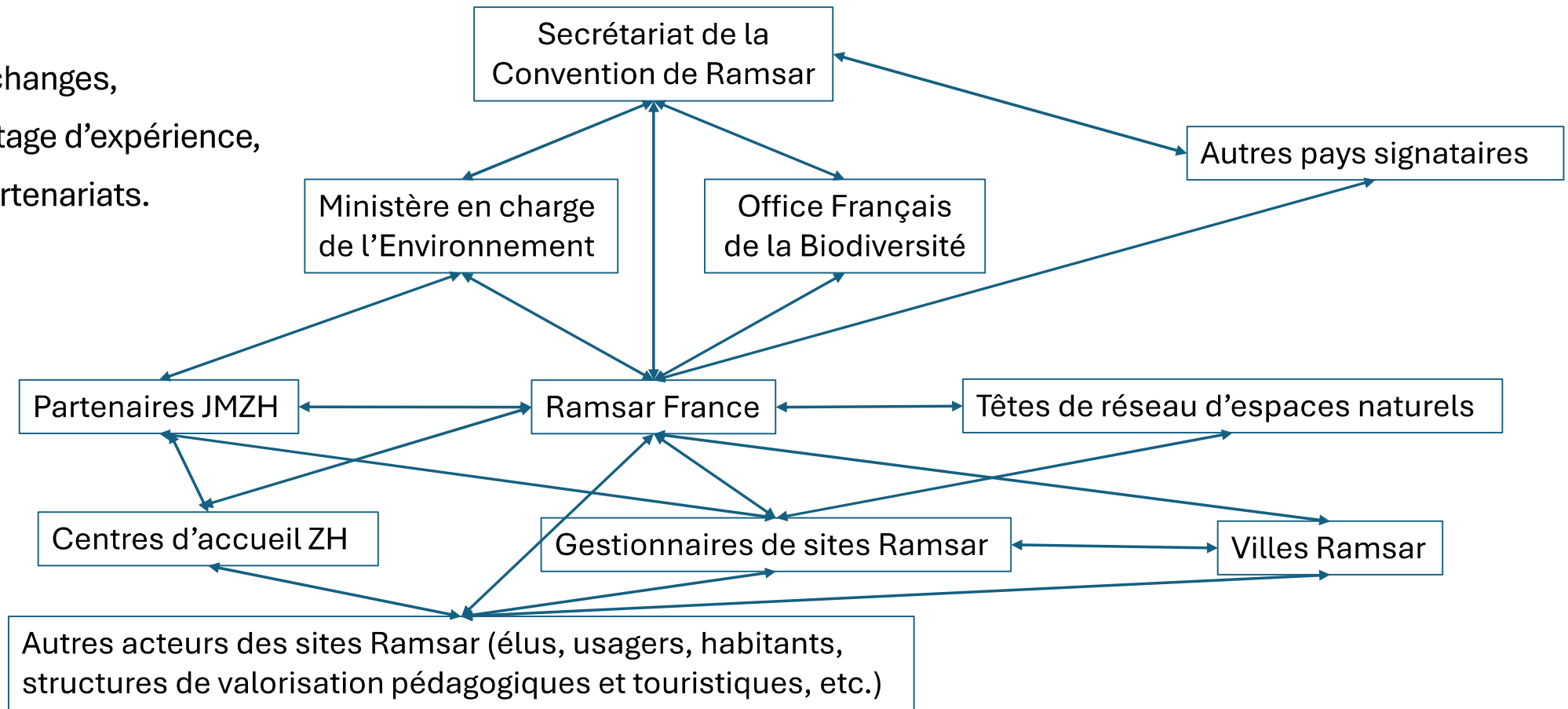
*Lac glaciaire* *Lavaret*  
*Cruets du Rhône* *Couloir migratoire*  
*Stock de carbone* *Nappe phréatique*  
*Roselières* *Blache*

Entre les départements  
 de l'Ain (01) et de la Savoie (73),  
 de part et d'autre du Rhône.  
 Désignation : 22 mars 2024  
 Superficie : 6 949 ha

ASSOCIATION  
 MAURES FRANCE  
 OEB  
 MINISTÈRE  
 DE LA TRANSITION  
 ÉCOLOGIQUE

# En conclusion

Des échanges,  
du partage d'expérience,  
des partenariats.



➔ Tout cet écosystème contribue à une meilleure gestion de nos précieuses zones humides!



**Merci de votre attention!**

**Contact:**  
[reseau@ramsarfrance.fr](mailto:reseau@ramsarfrance.fr)

**PRENDRE SOIN  
DES ZONES HUMIDES**  
une réponse au changement climatique

**2 février  
JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES**

CONVENTION DE RAMSAR SUR LES ZONES HUMIDES  
[www.ramsar.org](http://www.ramsar.org)